

FICHE DE POSTE

Identification du poste	
Intitulé du poste	Chargé.e de dépenses et de recettes
Catégorie et/ou corps de référence	C ou B
Famille / sous-famille	

Rappel des missions et de l'organisation de l'Anah

Établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des Ministères en charge de la Ville et du Logement, et de l'Action et des Comptes publics, l'Anah est l'opérateur de référence de l'amélioration du parc privé de logements existant. Le Conseil d'administration de l'Anah est composé de 24 membres : représentants de l'État et de ses établissements publics, élus et personnalités qualifiées.

Depuis sa création en 1971, l'Anah a contribué à l'élévation générale du niveau de confort et de qualité du logement privé. En 2018, elle a accordé 700 M€ d'aides financières pour permettre la rénovation de 94 081 logements.

L'Anah encourage ainsi les travaux de rénovation et de réhabilitation des logements en accordant des aides financières aux propriétaires occupants modestes et aux syndicats de copropriétés fragiles et en difficulté. Elle propose également aux propriétaires bailleurs privés un contrat pour faciliter la mise à disposition d'un parc locatif rénové à loyer abordable.

En matière de rénovation énergétique, les interventions de l'Anah se renforcent et suivent en cela la volonté du gouvernement de transformer à partir de 2020 le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) en aide versée par l'Anah pour les publics modestes. Dans ce contexte, l'Anah a fait le choix d'une centralisation partielle de l'instruction, de l'attribution et du paiement des demandes d'aides, d'une standardisation et homogénéisation des parcours demandeurs. L'Anah s'associe également à un réseau de partenaires habilités dont le rôle est d'instruire une partie des dossiers. La gestion de la certification de ces partenaires est assurée par un responsable de la gestion des habilitations.

Description de l'organisation	
Nom de la direction / du pôle	Service autres opérations de dépenses et de recettes Direction des affaires financières et comptables, département gestion
Missions principales de la direction / du pôle (+ actualité éventuelle)	Le service « autres opérations de dépenses et de recettes » gère les dépenses (investissement, fonctionnement et personnel) en mode SFACT et hors SFACT et les recettes.
Effectif du service	1 chef de service et 4 agents

Description du poste	
Finalité	Assurer l'exécution et le contrôle des dépenses et des recettes de l'établissement
Activités principales (Description des tâches optionnelles)	Réception et saisie des factures, rapprochement avec le service fait, liquidation et ordonnancement des factures sur marché ou hors marché Création des tiers et des fiches marchés dans Y2 Gestion des DCL3 Liquidation de la paie des agents de l'Anah et des cotisations sociales (renfort ou suppléance) Emission des demandes de paiement et titres relatifs aux dépenses de personnel (renfort ou suppléance)
Liaison hiérarchique	Chef du service autres opérations de dépenses et de recettes Au sein de la DAF-C, relations avec les autres services du département gestion (services des dépenses d'interventions et service recouvrement) ainsi qu'avec le département pilotage et, notamment, le service comptabilité et reporting.
Relations internes / externes	Relations avec les chargés.es de gestion des centres de responsabilité budgétaire. Relations avec la DRFIP 75 (SLR)
Responsabilités	
Conditions particulières d'exercice	Contraintes liées au calendrier de la paie à façon de la DRFIP 75 Localisation: 8 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS. Métro Pyramides ou Palais-Royal/Musée du Louvre
Profil recherché	
Compétences clés	
Compétences nécessaires à la prise de poste (savoirs / savoir-être / savoir-faire)	Règles budgétaires et comptables publiques. Environnement institutionnel, organisation et fonctionnement de l'établissement. Règles relatives au visa de la dépense publique (ou compétence à développer) Réglementation de la paie des agents publics, règles générales et techniques de la paie (ou compétence à développer) Connaissances en matière de marchés publics (ou compétence à développer)

Compétences managériales requises	Sans objet
Compétences à développer (savoirs / savoir-être / savoir-faire)	Réglementation de la paie des agents publics, règles générales et techniques de la paie Règles relatives au visa de la dépense publique Connaissances en matière de marchés publics

/